



Canadian Air Transport Security Authority
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2011

Compte rendu de la direction	1
Déclaration de responsabilité de la direction	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités)	11

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DE SIX MOIS CLOSES LE 30 SEPTEMBRE 2011

Le compte rendu de la direction présente les résultats financiers et les changements dans le fonctionnement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (l'« ACSTA ») pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2011. Il devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2011, ainsi que le Rapport de gestion et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport comprend un certain nombre de données et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA et qui tiennent compte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels et la performance de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou implicites suggérés par les données prospectives en question. Les risques et les incertitudes possibles comprennent, sans s'y limiter, les incertitudes associées à un environnement de menaces contre la sûreté en constante évolution et tributaire de la réglementation fédérale, la gestion d'un modèle de prestation de services par des tiers, et la nécessité pour l'ACSTA de recourir au financement public afin de poursuivre ses activités.

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans le compte rendu, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction estime que des informations sont importantes s'il est probable que leur omission ou une anomalie, compte tenu des circonstances, puisse influencer les décisions économiques des parties prenantes de l'ACSTA.

Les informations financières communiquées dans le présent rapport ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière de comptabilisation et d'évaluation applicables et, à moins d'indication contraire, sont exprimées en dollars canadiens.

APERÇU DE L'ACSTA

L'ACSTA est une société d'État qui a pour mission de protéger le public en contrôlant de manière efficiente et efficace les voyageurs aériens et leurs bagages. Pour ce faire, l'ACSTA doit assurer la sûreté d'aspects critiques du système de transport aérien tels que désignés par le gouvernement du Canada. L'objectif de l'organisation est de fournir un niveau de service de sûreté professionnel, efficace et uniforme dans les 89 aéroports désignés du pays, selon des normes égales ou même supérieures à celles établies par son organisme de réglementation, Transports Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA a pour mandat de mettre en œuvre des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers, selon les directives du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités;
- la carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : le contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

Tout en réalisant son mandat, l'ACSTA veille à demeurer compatible avec ses principaux partenaires internationaux, tant en ce qui concerne ses technologies que ses processus de contrôle de sûreté. L'ACSTA respecte cet engagement en fonction des ressources qui lui sont allouées par le gouvernement du Canada et qui ont été votées par le Parlement.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La présente partie du rapport analyse les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 juin 2011, y compris les événements qui sont survenus jusqu'à la date du rapport.

Prestation de services

Le 8 août 2011, l'ACSTA a conclu de nouvelles ententes quinquennales sur les services de contrôle aux aéroports dans quatre régions du pays. Les nouvelles ententes, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2011, renferment une option de prolongement jusqu'à cinq années supplémentaires.

Les nouvelles ententes sur les services de contrôle aux aéroports ont été conclues avec les entreprises suivantes :

- Région du Pacifique : G4S Secure Solutions (Canada) Ltd.;
- Région des Prairies : Aeroguard Company Ltd.;
- Région du Centre : Garda Security Screening Inc.;
- Région de l'Est : Securitas Transport Aviation Security Ltd.

Garda Security Screening Inc. (Garda) a acquis les actifs de l'entreprise Aeroguard Company Ltd. après la conclusion des nouvelles ententes. L'ACTSA a accepté que l'entente sur les services de contrôle aux aéroports des Prairies soit cédée à Garda dans le cadre de cette transaction.

Le nouveau modèle de services de contrôle est divisé en quatre régions et repose sur l'atteinte de résultats et de rendement, entraînant ainsi l'attribution de plus grandes responsabilités aux fournisseurs de services de contrôle. Ce modèle améliorera grandement la capacité de l'ACSTA à fournir des services de contrôle efficaces, efficaces, professionnels et uniformes dans tout le pays. La réduction du nombre d'ententes de dix-sept à quatre et du nombre de régions de six à quatre permet à l'ACSTA de rationaliser ses activités et ses dépenses afin d'utiliser au mieux ses ressources tout en axant ses efforts sur l'amélioration de l'expérience client. Cela permettra également à l'ACSTA de mieux cibler ses activités et de renforcer le modèle de prestation de services en place avec ses fournisseurs de services de contrôle.

Après la conclusion des nouvelles ententes quinquennales, l'ACSTA a collaboré étroitement avec les fournisseurs de services de contrôle, nouveaux et actuels, pour réussir une transition sans heurt. Grâce au succès de la transition, le contrôle de sûreté s'est poursuivi dans les aéroports canadiens conformément aux normes établies par Transports Canada, ou mieux, tout en respectant l'engagement de l'ACSTA envers l'industrie d'accroître le débit de passagers. L'ACSTA continue présentement de travailler en étroite collaboration avec les nouveaux fournisseurs de services de contrôle au moment où ils concentrent leurs efforts sur l'optimisation des gains d'efficience dans toutes leurs activités de contrôle.

L'étroitesse de cette collaboration nouée entre l'ACSTA et les fournisseurs de services de contrôle a été primordiale au règlement des conflits de travail qui sont survenus au début d'octobre 2011. En effet, un petit nombre d'agents de contrôle ont mené des activités de travail illégales qui se sont traduites par un ralentissement du traitement des passagers aux points de contrôle de sûreté de l'aéroport international Pearson de Toronto. Ces activités ont entraîné des retards importants, de longues files d'attente et des temps d'attente prolongés pour les passagers. Après avoir consulté l'ACSTA et d'autres autorités compétentes, Garda a immédiatement pris des mesures pour atténuer l'incidence de ce ralentissement de travail. En vertu d'une ordonnance du Conseil canadien des relations industrielles exigeant de cesser l'activité de travail illégale, Garda a suspendu les employés qui s'adonnaient à cette activité. Peu après, les niveaux de service normaux ont été rétablis tandis que les activités reprenaient leur cours normal. L'ACSTA a joué un rôle essentiel dans ce rétablissement en déployant son propre effectif pour soutenir Garda, notamment un certain nombre d'employés de l'ACSTA chargés d'assumer les responsabilités d'aide pour atténuer les répercussions sur les temps d'attente et mieux préparer les passagers.

Examen stratégique et fonctionnel

Dans le Budget de 2011, le gouvernement du Canada a annoncé qu'un Examen stratégique et fonctionnel exhaustif serait réalisé en 2011-2012 à la grandeur du gouvernement. Cet examen visera à améliorer l'efficacité et l'efficience des activités et des programmes du gouvernement et à assurer une utilisation optimale de l'argent des contribuables. L'objectif est de réaliser des économies annuelles permanentes d'au moins 4 milliards de dollars d'ici 2014-2015, soit 5 % du total des dépenses examinées. L'Examen mettra tout particulièrement l'accent sur les économies au chapitre des dépenses de fonctionnement et sur l'amélioration de la productivité, tout en évaluant la pertinence et l'efficacité des programmes. Pour satisfaire à cette exigence, l'ACSTA a soumis une proposition au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités au cours du deuxième trimestre de 2011-2012. Les résultats de cette initiative devraient être rendus publics dans le budget de 2012.

Croissance du trafic passager

Selon les statistiques recueillies par Transports Canada sur le trimestre s'étalant du 1^{er} juin au 31 août 2011, le volume de passagers dans les huit aéroports les plus importants du pays a augmenté de 3,5 % par rapport au même trimestre de 2010¹. L'incidence de cet accroissement a été atténuée par les gains d'efficacité opérationnelle dans les points de CPE tel que cernés dans l'Examen stratégique de 2009 et l'Examen de l'ACSTA 2010 et implantés au cours de l'exercice. Cependant, puisque les niveaux de référence de l'ACSTA pour les charges opérationnelles ne permettent pas de faire face à l'augmentation prévue du nombre de passagers et à l'inflation, en l'absence d'autres changements opérationnels, des pressions continueront de s'exercer sur la capacité de CPE de l'ACSTA, risquant d'entraîner des temps d'attente plus longs dans les années à venir.

RISQUES ET INCERTITUDES

Au cours du trimestre, l'ACSTA a établi son profil de risque de l'entreprise pour 2011-2012. La prochaine partie du compte rendu présente une mise à jour sur l'évolution des principaux risques et incertitudes pour l'organisation.

RISQUE LIÉ À LA CAPACITÉ

Ressources financières insuffisantes pour préserver le niveau des services offerts

L'ACSTA fait face à des pressions financières liées à l'augmentation du nombre de passagers et à l'inflation, lesquelles ne sont pas prises en compte dans l'actuel profil de financement de l'ACSTA. Par conséquent, l'ACSTA pourrait ne pas disposer des ressources financières suffisantes pour maintenir le niveau actuel de ses services au cours des années à venir.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA réalise les divers gains d'efficacité opérationnelle qui ont été identifiés dans l'Examen stratégique de 2009 et l'Examen de l'ACSTA 2010. De plus, il est prévu que l'ACSTA réussira à mieux rationaliser ses activités et ses dépenses grâce aux nouvelles ententes sur les services de contrôle aux aéroports. L'ACSTA continue, par ailleurs, à collaborer avec Transports Canada et les organismes centraux en vue de trouver des solutions afin d'alléger les pressions financières qu'elle subit.

RISQUE LIÉ AUX RESPONSABILITÉS

Moyens de détection

Les activités de l'ACSTA englobent la détection et l'interception d'articles prohibés qui ont été définis par son organisme de réglementation, Transports Canada. Il y a un risque que l'ACSTA ne puisse pas détecter tous les articles prohibés, ce qui pourrait susciter une menace pour le système d'aviation civile.

Pour atténuer ce risque, l'ACSTA met en œuvre divers programmes et activités axés sur la maîtrise des facteurs de risque humains, comme la formation, la communication et la surveillance, de même que l'amélioration des processus et des technologies de contrôle.

¹ Les statistiques sur le trafic aérien pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 n'étaient pas disponibles au moment d'imprimer le présent rapport.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Participation des intervenants

En s'acquittant de son mandat, l'ACSTA collabore étroitement avec divers intervenants, notamment Transports Canada, les administrations aéroportuaires, les transporteurs aériens, le gouvernement du Canada et les voyageurs. Il y a un risque que la réputation de l'ACSTA soit entachée auprès des intervenants en raison d'une mauvaise interprétation de son rôle au sein du secteur de la sûreté aérienne. Des problèmes concernant un manque d'uniformité dans le contrôle et des conflits de travail, qui sont inhérents au modèle de prestation de services par des tiers, pourraient aussi nuire à sa réputation.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA a adopté des stratégies en vue de communiquer aux divers intervenants son rôle au sein du vaste système de sûreté aérienne. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec les fournisseurs de services de contrôle en vue de régler en amont les problèmes liés à la prestation des services de contrôle et elle entretient des contacts avec les intervenants, y compris le Conseil des aéroports du Canada et les associations de transporteurs aériens. De plus, l'ACSTA a consacré des ressources à la sensibilisation des voyageurs et au traitement en temps opportun et de manière appropriée des plaintes des clients.

RISQUE LIÉ AUX SYSTÈMES DE GESTION ET AUX SYSTÈMES DE CONTRÔLE

Gestion des renseignements sensibles, confidentiels ou personnels

L'ACSTA produit, recueille et conserve une multitude de documents et de renseignements qui sont sensibles, confidentiels ou personnels. Comme avec toute organisation chargée de la sûreté, il y a un risque que ce type de renseignements, sous forme électronique ou papier, soient perdus ou divulgués à tort.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA :

- tient un inventaire des renseignements et des données;
- mène des activités de formation en sécurité tel que dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la sécurité, des séances d'orientation des nouveaux employés et des séances sur le classement des documents;
- a mis en œuvre divers contrôles de sécurité matérielle et informatique pour assurer la protection des renseignements sensibles, confidentiels et personnels.

RISQUE LIÉ À LA PRESTATION DES SERVICES PAR DES TIERS

Agitation ouvrière

L'ACSTA, fait appel à des fournisseurs externes pour assurer les services de contrôle. Ceux-ci confient à leur tour la prestation des services à des agents de contrôle syndiqués. Certains aéroports pourraient connaître une certaine agitation ouvrière à la suite de certaines activités syndicales.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA a formé un groupe de travail sur les relations de travail chargé de recenser les risques liés à la main-d'œuvre et de suivre l'évolution du dossier des relations de travail. Ce groupe est également chargé d'établir des protocoles de communication internes et externes dans le but d'informer les divers intervenants de toute question portant sur les relations de travail. Ces protocoles se sont avérés efficaces pour gérer la situation lorsque des activités de travail illégales ont été menées à l'aéroport international Pearson de Toronto en octobre dernier.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme il en a été question dans le *Rapport annuel 2011* et le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2011*, l'ACSTA préparera ses premiers états financiers annuels selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'exercice clos le 31 mars 2012. En vertu de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, les états financiers intermédiaires publiés après le 1^{er} avril 2011 doivent être préparés en conformité avec les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels

audités de l'organisation. Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS déjà publiés et qui devraient être en vigueur à la clôture de la première période de présentation de l'information financière annuelle de l'ACSTA selon les IFRS, soit le 31 mars 2012. Les données comparatives fournies dans le présent compte rendu et les états financiers intermédiaires pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2011 ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption des normes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état du résultat global pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2010 :

Faits saillants financiers – État du résultat global (en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes le 30 septembre				Périodes de six mois closes le 30 septembre			
	2011 (non audité)	2010 (non audité)	Écart en \$	Écart en %	2011 (non audité)	2010 (non audité)	Écart en \$	Écart en %
Charges :								
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	82,4 \$	88,7 \$	(6,3) \$	(7%)	170,3 \$	178,1 \$	(7,8) \$	(4%)
Amortissement	22,1	20,7	1,4	7%	42,8	38,8	4,0	10%
Frais d'administration directs et services généraux	18,6	19,3	(0,7)	(4%)	39,1	38,9	0,2	1%
Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage	9,5	8,2	1,3	16%	18,2	16,9	1,3	8%
Autres coûts opérationnels	1,9	2,6	(0,7)	(27%)	4,3	5,2	(0,9)	(17%)
Total des charges	134,5 \$	139,5 \$	(5,0) \$	(4%)	274,7 \$	277,9 \$	(3,2) \$	(1%)
Total des autres produits	(0,4) \$	(0,2) \$	(0,2) \$	100%	1,0 \$	0,5 \$	0,5 \$	100%
Performance financière pour la période, avant le financement public	134,9 \$	139,7 \$	(4,8) \$	(3%)	273,7 \$	277,4 \$	(3,7) \$	(1%)
Financement public :								
Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles	111,2 \$	118,1 \$	(6,9) \$	(6%)	228,7 \$	237,2 \$	(8,5) \$	(4%)
Amortissement des apports de financement	21,3	21,5	(0,2)	(1%)	42,2	40,7	1,5	4%
Total du financement public	132,5 \$	139,6 \$	(7,1) \$	(5%)	270,9 \$	277,9 \$	(7,0) \$	(3%)
Performance financière et résultat global pour la période	(2,4) \$	(0,1) \$	(2,3) \$	2 300%	(2,8) \$	0,5 \$	(3,3) \$	(660%)

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état de la situation financière au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011 :

Faits saillants financiers – État de la situation financière (en millions de dollars)	Au 30 septembre 2011 (non audité)	Au 31 mars 2011 (non audité)	Écart en \$	Écart en %
Total de l'actif	474,0 \$	497,8 \$	(23,8) \$	(5%)
Total du passif	451,1 \$	472,2 \$	(21,1) \$	(4%)

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

La section ci-après traite des écarts significatifs entre les soldes présentés dans l'état du résultat global pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 septembre 2011, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

RÉSULTATS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2011

Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle

Les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle ont diminué de 6,3 millions de dollars (7 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette diminution est principalement due à la baisse du nombre d'heures de contrôle achetées au cours du trimestre, qui a été partiellement compensée par une augmentation du taux horaire moyen facturé.

Le nombre d'heures de contrôle achetées a diminué grâce aux gains d'efficacité opérationnelle réalisés au cours de l'exercice à la suite de l'Examen stratégique de 2009 et de l'Examen de l'ACSTA 2010. Par conséquent, moins d'heures ont été achetées en raison d'une affectation plus efficace du personnel et d'une augmentation du débit des passagers aux points de CPE. Les économies réalisées ont cependant été partiellement compensées par une augmentation du nombre d'heures de contrôle liée à un accroissement du nombre de passagers et à l'utilisation de scanners corporels, dont l'installation a continué au cours de l'exercice.

L'augmentation du taux horaire moyen facturé est attribuable aux hausses de salaire accordées en vertu des conventions collectives existantes entre les fournisseurs de services de contrôle et les syndicats qui représentent les agents de contrôle à certains aéroports.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 1,4 million de dollars (7 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette augmentation est en partie attribuable à un plus grand volume de matériels, nouveaux ou remplacés, qui ont été mis à disposition pour l'utilisation vers la fin du deuxième trimestre de 2010-2011. L'augmentation est également due à l'accélération de l'amortissement des systèmes de détection d'explosifs installés dans des terminaux qui seront fermés sous peu et donc avant la fin de la durée de vie utile estimative des actifs.

Frais d'administration directs et services généraux

Les frais d'administration directs et services généraux pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 sont comparables à ceux du même trimestre de 2010. Ce résultat comparable s'explique principalement par une augmentation des frais relatifs aux employés, résultant des augmentations salariales annuelles et de l'accroissement du coût des services rendus au cours de la période relatif au régime de retraite de l'ACSTA, compensée par une réduction du nombre moyen d'employés à durée indéterminée et à durée déterminée, une baisse des services professionnels et une diminution des frais d'administration.

Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage

Les frais liés à l'entretien du matériel, aux pièces de rechange et à l'entreposage ont augmenté de 1,3 million de dollars (16 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable aux pressions inflationnistes des contrats d'entretien du matériel actuellement en vigueur, des coûts supplémentaires associés à l'expiration de la garantie protégeant certains matériels et au renchérissement des coûts de soutien par unité au titre de matériel plus perfectionné déployé dans le cadre du plan de gestion du cycle de vie de l'organisation. Cette augmentation est également attribuable à l'achat de matériel pour l'utilisation de la CIZR non capitalisés et au soutien des applications pour le Système de sûreté des cartes d'embarquement mis en place en 2010-2011.

Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles

Les crédits parlementaires pour les charges opérationnelles ont diminué de 6,9 millions de dollars (6 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette diminution est directement liée à la baisse des charges de fonctionnement qui est expliquée précédemment.

Amortissement des apports de financement différés liés aux immobilisations

L'amortissement des apports de financement différés liés aux immobilisations pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 est comparable à celui du même trimestre de 2010. Ce résultat comparable est attribuable à l'augmentation de l'amortissement, qui est expliquée précédemment, compensée par les produits de cession reçus d'un fournisseur sous la forme de notes de crédit.

RÉSULTATS POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2011

Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle

Les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle ont diminué de 7,8 millions de dollars (4 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette diminution est principalement due à la baisse du nombre d'heures de contrôle achetées, qui a été partiellement compensée par une augmentation du taux horaire moyen facturé comme cela est mentionné précédemment. Elle a aussi été compensée par l'augmentation des frais fixes et des frais de gestion des comptes payés aux fournisseurs de services de contrôle à la suite de modifications apportées aux contrats et aux hausses annuelles qui sont prévues dans ceux-ci.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 4,0 millions de dollars (10 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette augmentation est en partie attribuable à un plus grand volume de matériel, nouveau ou remplacé, qui ont été mis à disposition vers la fin du deuxième trimestre de 2010-2011. Cette augmentation est également due à l'accélération de l'amortissement des systèmes de détection d'explosifs installés dans des terminaux qui seront fermés sous peu, comme cela est indiqué précédemment. Enfin, une révision, par la direction, des hypothèses utilisées dans la détermination des passifs relatifs au démantèlement a entraîné une réduction unique de la charge d'amortissement au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

Frais d'administration directs et services généraux

Les frais d'administration directs et services généraux pour la période de six mois close le 30 septembre 2011 sont comparables à ceux de la même période de 2010. Ce résultat s'explique principalement par une augmentation des frais relatifs aux employés, résultant des augmentations salariales annuelles et de l'augmentation du coût des services rendus au cours de la période relatif au régime de retraite de l'ACSTA, compensée par une réduction du nombre moyen d'employés à durée indéterminée et à durée déterminée, une baisse des services professionnels et une diminution des frais d'administration.

Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage

Les frais liés à l'entretien du matériel, aux pièces de rechange et à l'entreposage ont augmenté de 1,3 million de dollars (8 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable aux pressions inflationnistes des contrats d'entretien du matériel en vigueur, des coûts supplémentaires associés à l'expiration de la garantie protégeant certains matériels et au renchérissement des coûts de soutien par unité au titre du matériel plus perfectionné déployé dans le cadre du plan de gestion du cycle de vie de l'organisation. L'augmentation a été compensée en partie par la baisse du taux de change avec la devise américaine.

Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles

Les crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement ont diminué de 8,5 millions de dollars (4 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette diminution est directement liée à la diminution des charges de fonctionnement, qui est expliquée précédemment.

Amortissement des apports de financement différés liés aux immobilisations

L'amortissement des apports de financement différés liés aux immobilisations a augmenté de 1,5 million de dollars (4 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette augmentation, qui est attribuable à l'augmentation de l'amortissement expliquée

précédemment, a été compensée en partie par les produits de cession reçus d'un fournisseur sous la forme de notes de crédit.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La section qui suit traite des écarts significatifs entre les soldes présentés dans l'état de la situation financière au 30 septembre 2011, par rapport au 31 mars 2011.

TOTAL DE L'ACTIF

L'ensemble de l'actif de l'ACSTA a diminué d'environ 23,8 millions de dollars (5 %) principalement pour les raisons suivantes :

- les créances ont diminué de 41,8 millions de dollars grâce aux crédits parlementaires reçus pour l'exercice précédent qui avaient été comptabilisés au 31 mars 2011. Le solde au 31 mars 2011 reflétait les charges traditionnellement élevées du quatrième trimestre;
- les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 36,6 millions de dollars principalement en raison de l'amortissement pour la période (42,8 millions de dollars). Cette diminution a été partiellement compensée par l'acquisition et l'installation de matériel (7,9 millions de dollars);
- la trésorerie a augmenté de 56,3 millions de dollars à la suite de crédits parlementaires versés qui n'étaient pas dus à l'ACSTA avant octobre 2011.

TOTAL DU PASSIF

Le total du passif a diminué d'environ 21,1 millions de dollars (4 %) principalement pour les raisons suivantes:

- les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 34,3 millions de dollars principalement en raison du paiement des sommes dues aux fournisseurs, inscrites comme charges à payer au 31 mars 2011. Le solde au 31 mars 2011 reflétait les charges traditionnellement élevées du quatrième trimestre;
- les apports de financement reportés ont augmenté de 12,4 millions de dollars en raison des montants de crédits parlementaires facturés (238,2 millions de dollars) et des crédits pour octobre 2011 reçus en avance (45,0 millions de dollars). Cette augmentation a été en partie compensée par les charges de fonctionnement engagées (228,7 millions de dollars) et l'amortissement du financement d'immobilisations reporté (42,2 millions de dollars).

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Les activités de l'ACSTA sont financées au moyen de crédits parlementaires du gouvernement fédéral.

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2011-2012* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé devant le Parlement au moment de mettre sous presse le présent rapport. Tant que le Résumé ne sera pas déposé devant le Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de fournir une analyse des écarts entre ses résultats financiers et le budget présenté dans le Plan d'entreprise.

Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Par conséquent, le tableau ci-après permet d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés et les charges opérationnelles comptabilisées selon les IFRS, qui sont présentées dans l'état du résultat global :

Crédits parlementaires utilisés – Opération (en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Total des charges (IFRS)	134,5 \$	139,5 \$	274,7 \$	277,9 \$
Charges non liées aux opérations :				
Amortissement	(22,1)	(20,7)	(42,8)	(38,8)
Autres sources de financement :				
Variation nette des frais payés d'avance et des stocks	(1,5)	(0,5)	(2,4)	(1,2)
Intérêts et perte de change	(0,1)	(0,1)	(0,2)	0,2
Charges comptables non-monétaires :				
Frais relatifs aux employés à payer	0,2	-	(0,5)	(0,3)
Charge au titre des avantages du personnel	0,2	0,1	-	(0,2)
Charge au titre des avantages incitatifs différés	-	(0,2)	(0,1)	(0,4)
Total des crédits utilisés – Opération	111,2 \$	118,1 \$	228,7 \$	237,2 \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations et les acquisitions d'immobilisations, présentés selon les IFRS :

Crédits parlementaires utilisés – Immobilisations (en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Total des acquisitions d'immobilisations (IFRS)	5,3 \$	8,6 \$	7,9 \$	10,9 \$
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(0,9)	(0,2)	(2,5)	(1,0)
Total des crédits utilisés – Immobilisations	4,4 \$	8,4 \$	5,4 \$	9,9 \$

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers intermédiaires résumés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres données présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Kevin McGarr, M.S.M., MBA
Président et chef de la direction
Ottawa, Canada

25 novembre 2011



Mario Malouin, CA
Vice-président et chef des services financiers
Ottawa, Canada

25 novembre 2011

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2011 et 2010

(non audité)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	63 585 \$	7 335 \$
Créances (note 5)	28 899	70 725
Stocks (note 6)	20 675	21 785
Charges payées d'avance	2 102	3 355
	<u>115 261</u>	<u>103 200</u>
Actifs non courants		
Avantages du personnel (note 11)	12 476	11 804
Immobilisations corporelles (note 7)	333 836	369 989
Immobilisations incorporelles (note 8)	12 384	12 849
	<u>358 696</u>	<u>394 642</u>
	<u>473 957 \$</u>	<u>497 842 \$</u>
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	43 845 \$	78 106 \$
Provisions (note 9)	18	18
Apports de financement différés (note 10)	50 919	-
	<u>94 782</u>	<u>78 124</u>
Passifs non courants		
Provisions (note 9)	2 149	2 174
Avantages incitatifs à la location différés	1 566	1 497
Apports de financement différés (note 10)	344 359	382 911
Avantages du personnel (note 11)	8 218	7 483
	<u>356 292</u>	<u>394 065</u>
Capitaux propres		
Résultats non distribués	22 883	25 653
	<u>22 883</u>	<u>25 653</u>
	<u>473 957 \$</u>	<u>497 842 \$</u>

Engagements (note 14) et passifs éventuels (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos		Périodes de six mois	
	les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Charges				
Contrôle préembarquement et contrôle des bagages enregistrés	118 160 \$	122 805 \$	242 165 \$	244 836 \$
Services généraux	11 466	12 131	22 478	23 844
Contrôle des non-passagers	3 422	3 489	7 538	7 492
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	1 404	1 148	2 520	1 748
Total des charges (note 12)	134 452	139 573	274 701	277 920
Autres produits (charges)				
Profit (perte) sur sortie d'immobilisations corporelles	110	(316)	1 454	421
Produits financiers	138	103	241	157
Profit sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement	19	11	21	325
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	(631)	-	(631)	-
Charges financières	(12)	(12)	(27)	(47)
Profit (perte) de change	(3)	29	(3)	(316)
	(379)	(185)	1 055	540
Performance financière de la période avant le financement public	134 831	139 758	273 646	277 380
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles (note 13)	111 154	118 140	228 660	237 160
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations (note 10)	21 250	21 472	42 216	40 703
	132 404	139 612	270 876	277 863
Performance financière et total du résultat global de la période	(2 427) \$	(146) \$	(2 770) \$	483 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 septembre :

	Résultats non distribués
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	18 915 \$
Performance financière de la période	(146)
Solde au 30 septembre 2010	18 769 \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	25 310 \$
Performance financière de la période	(2 427)
Solde au 30 septembre 2011	22 883 \$

Pour les périodes de six mois closes le 30 septembre :

	Résultats non distribués
Solde au 1 ^{er} avril 2010	18 286 \$
Performance financière de la période	483
Solde au 30 septembre 2010	18 769 \$
Solde au 1 ^{er} avril 2011	25 653 \$
Performance financière de la période	(2 770)
Solde au 30 septembre 2011	22 883 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos		Périodes de six mois	
	les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités opérationnelles				
Performance financière de la période	(2 427) \$	(146) \$	(2 770) \$	483 \$
Éléments sans effet de trésorerie :				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	20 940	19 657	40 604	37 176
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 12)	1 247	1 027	2 240	1 595
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	631	-	631	-
Augmentation (diminution) des avantages incitatifs à la location différés	(40)	191	69	384
Diminution (augmentation) des avantages du personnel	(173)	(161)	63	120
Charge de désactualisation au titre des passifs relatifs au démantèlement	11	12	26	47
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations	(21 250)	(21 472)	(42 216)	(40 703)
Perte (profit) sur sortie d'immobilisations corporelles	(110)	316	(1 454)	(421)
Profit sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement	(19)	(11)	(21)	(325)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 16)	52 875	(6 627)	58 258	59 518
	51 685	(7 214)	55 430	57 874
Activités de financement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	6 827	11 238	22 827	52 145
	6 827	11 238	22 827	52 145
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(785)	(8 058)	(20 145)	(57 612)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 061)	(1 417)	(1 862)	(1 542)
Produits sur la cession d'immobilisations corporelles	-	2	-	2
	(1 846)	(9 473)	(22 007)	(59 152)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	56 666	(5 449)	56 250	50 867
Trésorerie à l'ouverture de la période	6 919	59 828	7 335	3 512
Trésorerie à la clôture de la période	63 585 \$	54 379 \$	63 585 \$	54 379 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

1. L'Administration, son mandat et ses programmes

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (l'ACSTA) a été établie en vertu de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien* (la *Loi sur l'ACSTA*), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2002. L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada). Elle est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada.

Le mandat de l'ACSTA consiste à effectuer le contrôle efficient et efficace des personnes qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée, ainsi que de leurs effets personnels ou bagages dans les aéroports désignés du Canada. L'ACSTA est aussi chargée, dans l'intérêt du public, de veiller à ce que les activités de contrôle soient menées de façon uniforme. À cette fin, son mandat comprend quatre activités :

1. le contrôle préembarquement (CPE) – le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
2. le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
3. le contrôle des non-passagers (CNP) – le contrôle aléatoire des non-passagers, selon les directives du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités;
4. la carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) – le contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

L'ACSTA n'est pas soumise à l'impôt sur le bénéfice aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Elle est cependant assujettie aux dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada), qui comprend la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH). L'ACSTA est également assujettie à toutes les taxes de vente provinciales (TVP) applicables par les provinces et les territoires dans lesquels elle mène ses activités.

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* qui a été publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Norme du SCT). Ces états n'ont pas été audités ni examinés par les auditeurs externes de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

Selon la Norme du SCT, les états financiers intermédiaires doivent être établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels audités. Par conséquent, les états financiers intermédiaires ont été établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Les chiffres comparatifs pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2010 et l'exercice clos le 31 mars 2011 ont été retraités en vue de refléter l'adoption des normes applicables de comptabilisation et d'évaluation IFRS. Les états financiers intermédiaires ne renferment pas toutes les informations qui devraient être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers trimestriels et annuels. Ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités les plus récents et l'analyse descriptive de la direction qui fait partie du rapport financier trimestriel pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011.

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux méthodes comptables que l'ACSTA prévoit adopter pour ses états financiers annuels de l'exercice devant être clos le 31 mars 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS, y compris les Interprétations élaborées par le Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (IFRIC) qui, selon les prévisions de l'ACSTA, s'appliqueront à cette date. Au moment d'établir les états financiers intermédiaires, les IFRS qui s'appliqueront le 31 mars 2012 n'étaient pas connues avec certitude. Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon la convention d'évaluation au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants qui sont présentés dans l'état de la situation financière :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur;
- le montant des actifs comptabilisés au titre des régimes à prestations définies correspondent au total de la juste valeur nette des actifs des régimes et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

L'information sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période de six mois qui suit est présentée dans les notes suivantes :

- note 3 b) – Immobilisations corporelles
- note 9 a) – Passifs relatifs au démantèlement
- note 11 – Avantages du personnel

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée par le changement.

Les jugements posés par la direction pour mettre en œuvre les IFRS qui ont un effet significatif sur les états financiers sont analysés aux notes suivantes :

- note 3 c) – Immobilisations incorporelles
- note 9 b) – Litiges
- note 17 – Passifs éventuels

3. Principales méthodes comptables

a) Stocks

Les stocks sont composés de pièces de rechange acquises pour l'entretien du matériel, d'uniformes d'agents de contrôle, et de CIZR. Ils sont comptabilisés au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré, et la valeur de réalisation nette correspond au coût de remplacement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel de contrôle, le matériel pour l'utilisation de la CIZR, les ordinateurs, les logiciels intégrés et le matériel électronique, le mobilier et matériel de bureau, les améliorations locatives et les travaux en cours.

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût après déduction du cumul des amortissements, à l'exception des travaux en cours qui sont comptabilisés au coût, mais dont l'amortissement ne débute qu'au moment où l'actif est prêt à être mis en service. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition et à l'installation de l'immobilisation corporelle, y compris les coûts d'intégration rattachés à l'installation des actifs dans les aéroports pour les amener dans l'état où ils doivent se trouver aux fins de leur utilisation prévue.

Les travaux en cours englobent les coûts relatifs à des projets d'intégration non terminés à la clôture de la période. La valeur des travaux en cours est déterminée en fonction des évaluations qui sont effectuées à la clôture de la période par des ingénieurs indépendants ou par la direction, selon l'évaluation des risques effectuée par la direction.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des éléments d'immobilisations corporelles distincts.

Les profits et les pertes sur sortie d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant les produits de la cession à la valeur comptable, puis ils sont comptabilisés dans la performance financière de la période.

ii) Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont incorporés à la valeur comptable des immobilisations corporelles ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, seulement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'ACSTA et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont présentés dans la performance financière de la période.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles (suite)

iii) Amortissement

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles, comme suit :

Actif	Durée d'utilité
Matériel de CPE	3 à 10 ans
Matériel de CBE	7 à 10 ans
Matériel de CNP	7 à 10 ans
Matériel pour l'utilisation de la CIZR	3 à 7 ans
Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties selon le mode linéaire sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité estimée des améliorations locatives.

Les méthodes appliquées pour déterminer l'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées à chaque date de fin de période.

c) Immobilisations incorporelles

Le coût des licences d'utilisation de logiciels acquises séparément ainsi que les coûts nécessaires afin de les mener à l'utilisation sont capitalisés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations incorporelles (suite)

Certains coûts relatifs au développement d'un logiciel qui sera utilisé à l'interne ou qui servira à fournir des services de contrôle sont capitalisés une fois que le projet a dépassé la phase préliminaire de la conception et a atteint la phase de développement du logiciel. Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception et à la mise à l'essai de logiciels identifiables et uniques qui sont contrôlés par l'ACSTA sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique de l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service est démontrée;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de le mettre en service;
- l'ACSTA possède la capacité d'utiliser le logiciel;
- l'ACSTA peut démontrer la façon dont le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service le logiciel est démontrée;
- les dépenses attribuables au développement du logiciel peuvent être évaluées avec fiabilité.

Les coûts qui répondent aux critères d'inscription à l'actif englobent à la fois les coûts internes et externes, mais sont limités à ceux qui sont directement attribuables à un projet donné. Tous les autres coûts relatifs au développement ou à la maintenance de logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure où ils sont engagés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie de trois à cinq ans.

d) Dépréciation

Les actifs amortissables sont examinés à chaque date de fin de période en vue de déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est par la suite estimée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Dépréciation (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminué des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour calculer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. En vue de procéder à des tests de dépréciation, les actifs sont divisés en les plus petits groupes d'actifs possible qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (Unité génératrice de trésorerie).

Les actifs des services généraux de l'ACSTA ne génèrent pas d'entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs. S'il existe un indice de dépréciation d'un actif des services généraux, la valeur recouvrable est alors établie pour l'Unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en performance financière de la période.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées en vue de déterminer s'il existe un indice qu'une perte de valeur est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations comptables utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur est reprise uniquement dans la limite où la valeur comptable de l'actif n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Les reprises d'une perte de valeur sont comptabilisées en performance financière de la période.

e) Contrats de location

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Les charges engagées dans le cadre d'un contrat de location simple sont comptabilisées en performance financière de la période selon le mode linéaire appliqué sur la durée du contrat de location. Les avantages incitatifs à la location reçus sont comptabilisés comme étant constitutifs du total des charges locatives sur la durée du contrat de location.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers

i) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie. Les créances ne sont pas classées en tant qu'actifs financiers non dérivés, car elles ne constituent pas des droits contractuels, mais résultent plutôt d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux. Les actifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la date de transaction lorsque l'ACSTA devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'ACSTA décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de recevoir des ressources représentatives d'avantages économiques de ces actifs financiers sont expirés ou lorsque l'ACSTA transfère les droits contractuels de recevoir des ressources représentatives d'avantages économiques de ces actifs financiers lors d'une transaction par laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si, et seulement si, l'ACSTA a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, ou soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

L'ACSTA classe ses actifs financiers non dérivés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Un instrument est désigné comme un actif à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'il est détenu à des fins de transaction ou lorsqu'il a été désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers désignés comme des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement évalués à leur juste valeur et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en performance financière de la période. Lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction correspondants sont comptabilisés en performance financière de la période lorsqu'ils sont engagés.

ii) Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les fournisseurs et autres créanciers. Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la date de transaction lorsque l'ACSTA devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'ACSTA décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

ii) Passifs financiers non dérivés (suite)

L'ACSTA classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, majorée de tous les coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

g) Avantages du personnel

i) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

L'ACSTA a deux régimes de retraite à prestations définies (Régimes de retraite à prestations définies) pour servir des prestations de retraite à ses employés : un régime de retraite enregistré et un régime de retraite supplémentaire. L'ACSTA est également le promoteur d'un régime d'avantages postérieurs à la retraite non capitalisé (Autre régime) qui procure notamment des prestations pour soins de santé et soins dentaires admissibles et une assurance-vie. Les prestations de retraite sont fondées sur le salaire moyen ouvrant droit à pension des cinq meilleures années consécutives d'emploi et sont indexées au taux d'inflation. Les employés sont tenus de cotiser au régime en versant un pourcentage de leur salaire ouvrant droit à pension, tandis que l'ACSTA fournit le reste des fonds nécessaires, en fonction des évaluations actuarielles, et effectue des versements mensuels à la caisse de retraite.

L'actif ou passif net de l'ACSTA au titre de ces trois régimes est établi séparément pour chacun des régimes en estimant le montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures. Les avantages futurs sont ensuite actualisés pour déterminer la valeur actuelle de l'obligation. Dans la mesure où cela s'applique, la juste valeur des actifs des régimes et tous les coûts des services passés non encore comptabilisés sont défalqués de la valeur actuelle des avantages futurs. Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement, à la date de fin de période, d'obligations de qualité supérieure dont les dates d'échéance correspondent approximativement à la durée des obligations de l'ACSTA et qui sont libellées dans la même devise que les prestations que l'ACSTA s'attend à payer.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Avantages du personnel (suite)

i) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Ce calcul est effectué, tous les ans, par un actuaire qualifié qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque le calcul donne lieu à un avantage pour l'ACSTA, la valeur de l'actif comptabilisé ne doit pas dépasser le total des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs des régimes, soit sous forme de diminution des cotisations futures aux régimes. La valeur actuelle des avantages économiques disponibles est établie en tenant compte des exigences de financement minimal qui s'appliquent à tous les régimes de l'ACSTA. Un avantage économique est disponible si l'ACSTA peut le réaliser à un moment quelconque pendant la durée de vie du régime ou au moment du règlement des passifs du régime.

Sur une base trimestrielle, l'actif ou passif net de l'ACSTA est mis à jour pour la différence entre le coût net estimatif des avantages, tel que déterminé lors de la plus récente évaluation actuarielle annuelle, et les cotisations de l'employeur aux régimes. Cependant, l'actif ou passif net n'est mis à jour pour d'importantes variations du marché qu'à la fin de chaque exercice financier, avec l'aide de l'actuaire des régimes.

Lorsque les coûts des services passés résultent d'améliorations portées à un régime, la partie des prestations bonifiées se rattachant aux services passés est comptabilisée en performance financière de la période, selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits aux prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement en performance financière de la période.

L'ACSTA comptabilise tous les écarts actuariels générés par les régimes postérieurs à la retraite à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. Les charges relatives à ces régimes sont comptabilisées en tant que frais relatifs aux employés en vue de déterminer la performance financière de la période considérée.

L'ACSTA comptabilise les profits et les pertes enregistrés au titre de la réduction ou de la liquidation d'un régime postérieur à la retraite à prestations définies au moment où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte lié à une réduction doit comprendre tout changement de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, toute variation de la juste valeur des actifs du régime et tous les écarts actuariels et coûts des services passés correspondants qui n'avaient pas été comptabilisés antérieurement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Avantages du personnel (suite)

ii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont généralement versées lorsque l'ACSTA met fin à l'emploi de membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite ou lorsqu'un employé accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. L'ACSTA comptabilise les indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de certains membres du personnel selon un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Si les indemnités sont à payer plus de 12 mois après la clôture de l'exercice, le passif est calculé en actualisant l'obligation pour déterminer sa valeur actuelle.

iii) Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Un passif est comptabilisé à hauteur du coût attendu des paiements à effectuer au titre des programmes de gestion du rendement à court terme si l'ACSTA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer ces paiements au titre de services rendus par le passé par l'employé et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

h) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'ACSTA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Provisions (suite)

i) Passifs relatifs au démantèlement

L'ACSTA comptabilise une provision au titre de passifs relatifs au démantèlement en lien avec un contrat de location et avec le démantèlement associés à la mise hors service, dans le respect de l'environnement, de certains équipements de contrôle. Au cours de l'année d'acquisition, le passif relatif au démantèlement est calculé en fonction d'une estimation actualisée des sorties de trésorerie futures. Le passif relatif au démantèlement est capitalisé comme partie de la valeur comptable de l'immobilisation en question et amorti sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

Le passif relatif au démantèlement est passé en revue à toutes les dates de fin de période afin de tenir compte des variations des sorties estimées de ressources représentatives d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché (ce qui inclut les variations de la valeur temps de l'argent et les risques propres au passif), et d'une augmentation qui reflète le passage du temps. L'effet d'un changement d'estimation comptable doit être comptabilisé de manière prospective et amorti sur la durée d'utilité estimée restant à courir de l'immobilisation correspondante.

La désactualisation est comptabilisée en tant que charge financière, alors que les effets des variations du montant et de l'échéancier de l'estimation initiale des flux de trésorerie futurs sont comptabilisés au passif relatif au démantèlement correspondant et à la valeur comptable de l'immobilisation correspondante.

ii) Litiges

Dans le cours de ses activités normales, l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers dont le dénouement pourrait entraîner le paiement de compensations monétaires. Une provision est comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'un litige résultant d'événements passés donne naissance à une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que le litige sera réglé et que cela entraînera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Si l'on prévoit que le litige sera réglé dans plus de 12 mois suivant la période considérée, la provision est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés à un taux qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Provisions (suite)

iii) Contrats déficitaires

Une provision au titre des contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat. La provision est évaluée à la valeur actuelle qui correspond au plus faible du coût net attendu d'exécution du contrat ou du coût découlant de la résiliation du contrat. Avant de comptabiliser une provision, l'ACSTA constate toute dépréciation survenue sur les actifs dédiés au contrat en question.

i) Crédits parlementaires

L'ACSTA est financée grâce aux crédits parlementaires reçus et à recevoir du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles sont comptabilisés dans la performance financière de la période au cours de laquelle les charges qui s'y rattachent sont engagées. Les crédits parlementaires pour les charges opérationnelles facturés, mais non utilisés à la fin de la période sont comptabilisés en tant qu'apports de financement différés.

Les crédits parlementaires utilisés pour acquérir des immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés comme des apports de financement différés et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations correspondantes. L'amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations est présenté dans la performance financière de la période considérée.

Lors de la sortie d'actifs amortissables financés par des crédits parlementaires, l'ACSTA comptabilise le solde des apports de financement différés qui y sont rattachés dans la performance financière de la période au cours de laquelle la sortie a lieu.

Les crédits parlementaires non utilisés à la clôture de l'exercice sont remis au gouvernement du Canada.

j) Produits financiers

Les produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts provenant des soldes du compte bancaire et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Charges financières

Les charges financières comprennent principalement la charge de désactualisation relative à la provision au titre des passifs relatifs au démantèlement et sont comptabilisées en performance financière de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées.

l) Conversion de devises

Les transactions en devise étrangère sont converties aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion d'actifs ou de passifs monétaires libellés en devise étrangère aux taux de change de clôture sont comptabilisés en tant que rendement financier de la période.

m) Avantages incitatifs à la location différés

Les avantages incitatifs à la location différés représentent le coût d'une période de location des aires communes gratuite ainsi qu'une réduction importante du loyer sur une certaine période. Les avantages incitatifs à la location différés sont comptabilisés en performance financière selon le mode linéaire sur la durée du bail, qui expire le 30 novembre 2017.

n) Nouvelles normes comptables

Il n'est pas obligatoire, pour établir les états financiers de la période considérée, d'adopter certaines des nouvelles normes comptables et modifications qui ont été publiées. À la date des présents états financiers, les normes et les modifications suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

- IAS 1, *Présentation des états financiers* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012;
- IAS 19, *Avantages du personnel* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013;
- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011;
- IFRS 9, *Instruments financiers* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013;
- IFRS 13, *Évaluation de la valeur juste* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'ACSTA évalue actuellement l'incidence de ces normes sur les états financiers.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

4. Gestion du risque financier

a) Juste valeur

La juste valeur a été évaluée et présentée selon une hiérarchie qui reflète le poids relatif des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

La juste valeur de la trésorerie a été établie en fonction du niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. En raison de leur nature à court terme et du temps qu'il reste jusqu'à l'échéance, la juste valeur des fournisseurs et autres crédetes représente approximativement leur valeur comptable.

Tous les instruments financiers sont le résultat du cours normal des activités de l'ACSTA.

b) Risque associé aux instruments financiers

i) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le principal risque de marché auquel l'ACSTA est exposée est le risque de change, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères. L'ACSTA est exposée au risque de change en raison des fournisseurs et autres crédetes qui sont libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est sa devise fonctionnelle. La direction surveille l'exposition aux fluctuations du taux de change, mais elle n'utilise pas de stratégie de couverture externe pour compenser l'effet de ces fluctuations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

4. Gestion du risque financier (suite)

b) Risque associé aux instruments financiers (suite)

i) Risque de marché (suite)

Le tableau ci-après présente les fournisseurs et autres créiteurs libellés en dollars américains (US) et l'équivalent en dollars canadiens (CAN) :

	US	CAN
30 septembre 2011	113 \$	119 \$
31 mars 2011	5 121	5 061

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations associées aux passifs financiers qui sont réglées en livrant des liquidités ou en transférant un actif financier. L'ACSTA gère son risque de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie opérationnels et de ses activités d'investissement et de financement anticipées. Le risque de liquidité est faible, car l'ACSTA ne possède pas de titres de créance à régler, et reçoit régulièrement du financement du gouvernement du Canada.

Les fournisseurs et autres créiteurs et les provisions courantes représentent l'exposition maximale au risque de liquidité de l'ACSTA. Le tableau suivant résume les échéances contractuelles de ces passifs financiers :

	Moins de 3 mois	3 mois à moins de 6 mois	6 mois à 1 an	Total
30 septembre 2011	43 066 \$	19 \$	778 \$	43 863 \$
31 mars 2011	77 031	-	1 093	78 124

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

5. Créances

Les créances sont composées des éléments suivants :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Crédits parlementaires	10 243 \$	52 183 \$
TPS et TVH à recouvrer	15 142	17 044
TVP à recouvrer	2 490	1 369
Autres	1 024	129
	28 899 \$	70 725 \$

6. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Pièces de rechange	19 725 \$	19 688 \$
CIZR	694	1 107
Uniformes	256	990
	20 675 \$	21 785 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

7. Immobilisations corporelles

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisation de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 1 ^{er} avril 2011	133 113 \$	644 499 \$	9 608 \$	8 644 \$	25 894 \$	729 \$	12 246 \$	35 010 \$	869 743 \$
Entrées	169	637	-	-	2	-	13	5 216	6 037
Sorties	(6 879)	(668)	(16)	(909)	(122)	-	-	(807)	(9 401)
Reclassements	5 267	4 625	110	137	1 463	-	-	(12 146)	(544)
Révisions aux hypothèses des passifs relatifs au démantèlement	(10)	(14)	(1)	-	-	-	(6)	-	(31)
Solde au 30 septembre 2011	131 660 \$	649 079 \$	9 701 \$	7 872 \$	27 237 \$	729 \$	12 253 \$	27 273 \$	865 804 \$
Amortissement cumulé									
Solde au 1 ^{er} avril 2011	59 822 \$	412 761 \$	2 293 \$	4 551 \$	11 558 \$	511 \$	8 258 \$	- \$	499 754 \$
Entrées	6 790	27 997	590	894	3 434	64	835	-	40 604
Sorties	(6 700)	(641)	(16)	(909)	(122)	-	-	-	(8 388)
Révisions aux hypothèses des passifs relatifs au démantèlement	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(2)
Solde au 30 septembre 2011	59 910 \$	440 117 \$	2 867 \$	4 536 \$	14 870 \$	575 \$	9 093 \$	- \$	531 968 \$
Valeurs comptables									
Au 1 ^{er} avril 2011	73 291 \$	231 738 \$	7 315 \$	4 093 \$	14 336 \$	218 \$	3 988 \$	35 010 \$	369 989 \$
Au 30 septembre 2011	71 751	208 962	6 834	3 336	12 367	154	3 160	27 272	333 836

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels acquis à l'externe	Logiciels générés à l'interne	Travaux en cours	Total
Coût				
Solde au 1 ^{er} avril 2011	4 484 \$	17 309 \$	3 346 \$	25 139 \$
Entrées	-	372	1 490	1 862
Sorties	-	-	(631)	(631)
Reclassements	615	2 565	(2 636)	544
Solde au 30 septembre 2011	5 099 \$	20 246 \$	1 569 \$	26 914 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} avril 2011	3 731 \$	8 559 \$	- \$	12 290 \$
Amortissement	362	1 878	-	2 240
Solde au 30 septembre 2011	4 093 \$	10 437 \$	- \$	14 530 \$
Valeurs comptables				
Au 1 ^{er} avril 2011	753 \$	8 750 \$	3 346 \$	12 849 \$
Au 30 septembre 2011	1 006	9 809	1 569	12 384

9. Provisions

Les provisions sont constituées de ce qui suit :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Passifs relatifs au démantèlement	2 149 \$	2 174 \$
Litiges	18	18
	2 167	2 192
Moins la partie courante	(18)	(18)
	2 149 \$	2 174 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

a) Passifs relatifs au démantèlement

En déterminant la valeur comptable des passifs relatifs au démantèlement associés à certains équipements de contrôle et un contrat de location, la direction a appliqué certaines hypothèses qui sont présentées à la note 10 des états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2011. Les principales hypothèses visent notamment des taux d'actualisation sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit, les taux d'inflation et la durée prévue jusqu'au règlement de l'obligation.

Le rapprochement du passif lié au démantèlement se présente comme suit :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Solde d'ouverture de la période	2 174 \$	6 570 \$
Révision des flux de trésorerie estimés, y compris le changement du taux d'actualisation	(29)	(4 232)
Gain lors du règlement de passifs	(21)	(449)
Charge de désactualisation	25	69
Passifs contractés au cours de la période	-	216
Solde de clôture de la période	2 149 \$	2 174 \$

Les obligations liées au titre des passifs relatifs au démantèlement devraient être réglées entre 2011 et 2018.

b) Litiges

La direction a comptabilisé une provision au titre des litiges, car l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers dont le dénouement pourrait entraîner le paiement de compensations monétaires. Une provision a été comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'une obligation actuelle, juridique ou implicite, existe et qu'il est probable que le litige soit réglé. La provision a été établie par la direction aux termes d'évaluations juridiques, de renseignements disponibles actuellement et d'autres recours. La période des sorties de trésorerie associées aux litiges ne peut être raisonnablement déterminée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

b) Litiges (suite)

Le rapprochement de la provision pour litiges se présente comme suit :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Solde d'ouverture de la période	18 \$	86 \$
Provision supplémentaire établie au cours de la période	-	113
Produits versés lors du règlement	-	(77)
Provision reprise au cours de la période	-	(104)
Solde de clôture de la période	18 \$	18 \$

c) Contrats déficitaires :

Aucun contrat déficitaire n'a été recensé pour le trimestre et la période de 6 mois clos le 30 septembre 2011 et l'exercice terminé le 31 mars 2011.

10. Apports de financement différés

Le rapprochement du passif au titre des apports de financement différés se présente comme suit :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Solde d'ouverture de la période	382 911 \$	413 900 \$
Crédits parlementaires facturés pour le financement des immobilisations	3 164	54 934
Crédits parlementaires facturés pour le financement des charges opérationnelles	235 079	512 249
Crédits parlementaires reçus à l'avance pour le financement des immobilisations	500	-
Crédits parlementaires reçus à l'avance pour le financement des charges opérationnelles	44 500	-
Crédits parlementaires utilisés au cours de la période pour le financement des charges opérationnelles	(228 660)	(512 249)
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations	(42 216)	(85 923)
	395 278	382 911
Moins la partie courante	(50 919)	-
Solde de clôture de la période	344 359 \$	382 911 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

11. Avantages du personnel

Le tableau ci-après présente les charges et les cotisations relatives aux Régimes de retraite à prestations définies et à l'Autre régime pour les trimestres et les périodes de six mois clos les 30 septembre :

	Trimestre clos le		Période de six mois	
	30 septembre		close le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Charges :				
Régimes de retraite à prestations définies	1 042 \$	877 \$	2 082 \$	1 755 \$
Autre régime	397	221	794	442
	1 439 \$	1 098 \$	2 876 \$	2 197 \$
Cotisations :				
Régimes de retraite à prestations définies	1 582 \$	1 250 \$	2 754 \$	2 059 \$
Autre régime	30	9	59	18
	1 612 \$	1 259 \$	2 813 \$	2 077 \$

Le coût des services rendus au cours de la période et l'obligation au titre des prestations constituées sont déterminés, tous les ans, grâce à une évaluation actuarielle qui repose sur la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses significatives moyennes pondérées utilisées pour déterminer les obligations de l'ACSTA au 30 septembre et au 31 mars 2011 comprennent ce qui suit :

	Régimes de retraite à prestations définies	Autre régime
Taux de rendement prévu des actifs	6,83 %	S.O.
Taux d'actualisation pour le coût des avantages	6,25 %	6,25 %
Taux d'actualisation pour l'obligation au titre des prestations constituées	6,00 %	6,00 %
Inflation pour le coût des avantages	2,25 %	2,25 %
Inflation pour l'obligation au titre des prestations constituées	2,25 %	2,25 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme (y compris l'inflation et les promotions)	4,25 %	4,25 %

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

11. Avantages du personnel (suite)

Les taux d'évolution des coûts médicaux utilisés pour déterminer les obligations au 30 septembre et au 31 mars 2011 sont les suivants:

Taux d'évolution initial des coûts médicaux	7,90 %
Taux d'évolution cible des coûts médicaux	4,60 %
Année d'atteinte du taux cible	2021

12. Charges

L'ACSTA mène ses activités en se servant d'une structure organisationnelle qui est divisée par fonctions. L'état du résultat global présente les charges opérationnelles par activités prescrites. Le tableau qui suit présente les charges opérationnelles engagées par grandes catégories au cours des trimestres et des périodes de six mois clos les 30 septembre :

	Trimestre clos le		Période de six mois	
	30 septembre		close le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	82 411 \$	88 668 \$	170 318 \$	178 096 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	20 940	19 657	40 604	37 176
Frais relatifs aux employés	13 270	13 049	27 800	26 469
Entretien du matériel	9 531	8 636	18 217	17 285
Autres frais d'administration	3 677	4 273	7 722	8 634
Contrats de location simple	1 467	1 682	3 213	3 324
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 165	1 195	2 399	2 716
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 247	1 027	2 240	1 595
Fournitures de contrôle et biens non durables	398	777	999	1 351
Formation et certification	27	531	462	811
CIZR	154	218	418	399
Communication et sensibilisation du public	154	252	316	427
Pièces de rechange du matériel et frais d'entreposage	11	(392)	(7)	(363)
	134 452 \$	139 573 \$	274 701 \$	277 920 \$

Les autres frais d'administration comprennent également les frais de déplacement, les fournitures de bureau, les services professionnels, les assurances et les coûts de réseaux et de téléphonie.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

13. Crédits parlementaires

Le Résumé du plan d'entreprise de 2011-2012 de l'ACSTA n'a pas encore été déposé au Parlement au moment de publier ces états financiers intermédiaires. Par conséquent, le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice n'est donc pas divulgué.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges opérationnelles et du montant des crédits utilisés au cours des trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre :

	Trimestre clos le		Période de six mois	
	30 septembre		close le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	166 435 \$	129 090 \$	313 435 \$	346 183 \$
Montants reçus liés aux périodes précédentes	(7 478)	(11 856)	(33 856)	(63 682)
Montants différés aux périodes futures	(47 803)	906	(50 919)	(45 341)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges opérationnelles	111 154 \$	118 140 \$	228 660 \$	237 160 \$

Les crédits parlementaires pour le financement des charges opérationnelles qui ont été reportés sont le résultat des montants reçus avant l'actuelle facturation et des prévisions de dépenses dépassant les dépenses réelles. L'ACSTA prévoit que les montants différés vont être utilisés et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des immobilisations et du montant des crédits utilisés au cours des trimestres et périodes de six mois terminés le 30 septembre :

	Trimestre clos le		Période de six mois	
	30 septembre		close le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	5 991 \$	15 412 \$	21 991 \$	56 319 \$
Montants reçus liés aux périodes précédentes	(6 890)	(5 663)	(18 327)	(39 538)
Montants différés aux périodes futures	5 312	(1 377)	1 768	(6 894)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des immobilisations	4 413 \$	8 372 \$	5 432 \$	9 887 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

13. Crédits parlementaires (suite)

Les crédits parlementaires pour le financement des immobilisations qui ont été reportés sont le résultat des montants reçus avant l'actuelle facturation, des prévisions de dépenses en immobilisations dépassant les dépenses réelles, et de L'ACSTA recevant des produits de la cession d'immobilisations qui ont été utilisés pour le financement des immobilisations au cours des trimestres. L'ACSTA prévoit que les montants différés vont être utilisés au cours du prochain trimestre.

14. Engagements

a) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple pour du matériel et des locaux à bureaux. Les paiements minimaux au titre des contrats de location sont les suivants :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Un an ou moins	13 680 \$	13 616 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans ou moins	21 520	24 583
Plus de 5 ans	4 900	6 609

Le contrat de location simple pour les locaux à bureau à l'administration centrale contient une option de renouvellement pour cinq années supplémentaires, sous réserve des mêmes conditions que le contrat original, sauf qu'il n'y a aucun autre droit de prolongation, après l'expiration de la durée la prolongation, et les loyers futurs seront basés sur les conditions du marché à la date de prolongation.

Il n'y a pas de restrictions imposées par ces dispositions contractuelles.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

14. Engagements (suite)

b) Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de l'ACSTA englobent des engagements relatifs à des dépenses en immobilisations et d'autres obligations découlant de divers contrats pour des services de contrôle et pour l'entretien du matériel. Les obligations contractuelles sont assujetties à l'approbation de crédits et assorties de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, quand elle le veut, les contrats sans pénalité.

Le tableau ci-après présente les engagements minimaux au titre de ces obligations contractuelles :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Un an ou moins	596 479 \$	342 809 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans ou moins	1 631 920	139 514
Plus de 5 ans	187 247	31

15. Gestion du capital

En tant que société d'État fédérale, l'ACSTA est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) qui lui interdit généralement d'emprunter de l'argent. Par conséquent, l'ACSTA dépend de crédits obtenus du Parlement pour financer ses activités opérationnelles et ses immobilisations tout en lui permettant d'honorer ses obligations financières et de répondre à ses besoins stratégiques.

L'objectif principal de l'ACSTA en matière de gestion du capital consiste à dégager des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières et financer ses plans opérationnels et stratégiques. L'ACSTA gère son capital conformément à la *Directive sur l'utilisation du Trésor pour les sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en prélevant du Trésor les fonds qui lui sont alloués pour répondre à ses besoins financiers à court terme.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

15. Gestion du capital (suite)

Le capital se compose de ce qui suit :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Trésorerie	63 585 \$	7 335 \$
Créances	28 899	70 725
Fournisseurs et autres créditeurs	(43 845)	(78 106)
Provisions courantes	(18)	(18)
Apports de financement différés courants	(50 919)	-
	(2 298) \$	(64) \$

Les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de l'ACSTA sont inchangés depuis le 31 mars 2011. L'ACSTA n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

16. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres et les périodes de six mois clos les 30 septembre :

	Trimestre clos le		Période de six mois	
	30 septembre 2011	2010	close le 30 septembre 2011	2010
Diminution (augmentation) des créances	5 443 \$	(8 979) \$	24 340 \$	39 033 \$
Diminution (augmentation) des stocks	399	(218)	1 110	(7)
Diminution des charges payées d'avance	995	739	1 253	1 211
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	(1 765)	2 687	(19 364)	(26 155)
Augmentation des provisions courantes	-	50	-	95
Augmentation (diminution) des apports de financement différés courants	47 803	(906)	50 919	45 341
	52 875 \$	(6 627) \$	58 258 \$	59 518 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

16. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2011 se chiffrent à 138 \$ (103 \$ en 2010) et 241 \$ (157 \$ en 2010), respectivement.

Les charges d'intérêts payées et comptabilisées au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2011 se chiffrent à 2 \$ (0 \$ en 2010) et 2 \$ (0 \$ en 2010), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011, la variation des créances exclut des montants de 7 727 \$ (1 489 \$ en 2010) et 19 163 \$ (35 364 \$ en 2010), respectivement, pour le financement des immobilisations, car ces montants sont liés aux activités de financement. De plus, la variation des créances exclut des montants de 1 677 \$ (0 \$ en 2010) et 1 677 \$ (0 \$ en 2010), respectivement, liés à des notes de crédit afférentes aux immobilisations, car ces montants sont liés aux activités d'investissement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011, la variation des créditeurs et charges à payer exclut des montants de 4 245 \$ (1 103 \$ en 2010) et 14 897 \$ (49 267 \$ en 2010), respectivement, lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, car ces montants sont liés aux activités d'investissement.

Les activités d'investissement hors trésorerie pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011 comprennent des produits sur cession sans effet de trésorerie de 919 \$ (234 \$ en 2010) et 2 467 \$ (984 \$ en 2010), respectivement, relatifs à la cession d'immobilisations corporelles reçus sous la forme de notes de crédit d'un fournisseur.

17. Passifs éventuels

L'ACSTA a été désignée comme partie défenderesse dans une action en dommages-intérêts. Bien qu'aucune somme n'ait été précisée dans la déclaration, le conseiller juridique a indiqué à la direction qu'il s'agissait d'une demande de plusieurs millions de dollars. La direction estime qu'elle dispose d'une solide défense et qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'action. Par conséquent, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée au cours de la période en rapport à ce cas.